

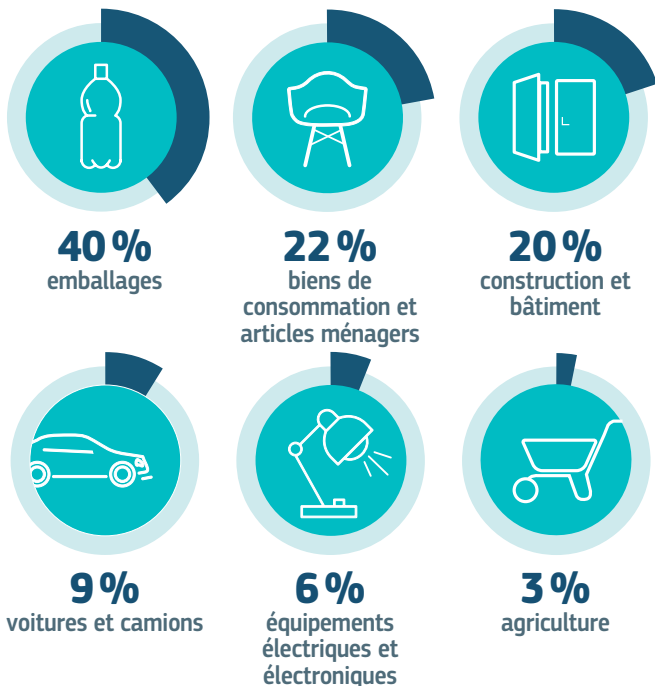


Une nouvelle approche pour l'utilisation des matières plastiques

Léger et bon marché, le plastique est omniprésent et nous ne pouvons pas nous en passer. Le plastique est fantastique — mais il a aussi de graves inconvénients. Il est grand temps de repenser notre utilisation du plastique et de nous poser certaines questions épineuses.

- Comment faire pour nous affranchir du plastique à usage unique?
- Comment faire pour faciliter le recyclage du plastique?
- Comment faire pour éviter que le plastique ne finisse par aboutir dans des endroits où il ne devrait pas se trouver?

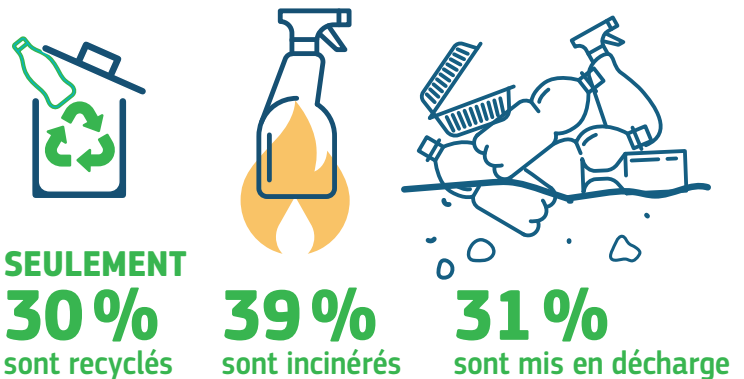
L'EUROPE PRODUIT UNE QUANTITÉ ÉNORME DE PLASTIQUE: **58 MILLIONS DE TONNES** PAR AN, RÉPARTIES COMME SUIT:



La majeure partie de la matière première est d'origine fossile. Par conséquent, si les tendances actuelles se poursuivent, **en 2050**, le plastique pourrait représenter 20% de la consommation de pétrole et 15% des émissions de gaz à effet de serre, et **nos mers et océans pourraient contenir davantage de plastique que de poissons.**

Source: PlasticsEurope

L'EUROPE PRODUIT **25 MILLIONS DE TONNES** DE DÉCHETS PLASTIQUES



Source: PlasticsEurope, 2014

Si les initiatives prises par l'Union européenne, comme la fixation d'objectifs de recyclage plus ambitieux et l'adoption d'une législation plus efficace en matière d'eau potable (réduisant la nécessité de recourir à l'eau en bouteille), améliorent la situation, il est cependant indispensable d'arrêter des mesures plus fermes.

Bien qu'aujourd'hui encore, plus de 60% des déchets plastiques proviennent d'emballages, seuls 40% de ces emballages sont recyclés.

Sources: PlasticsEurope et Eurostat

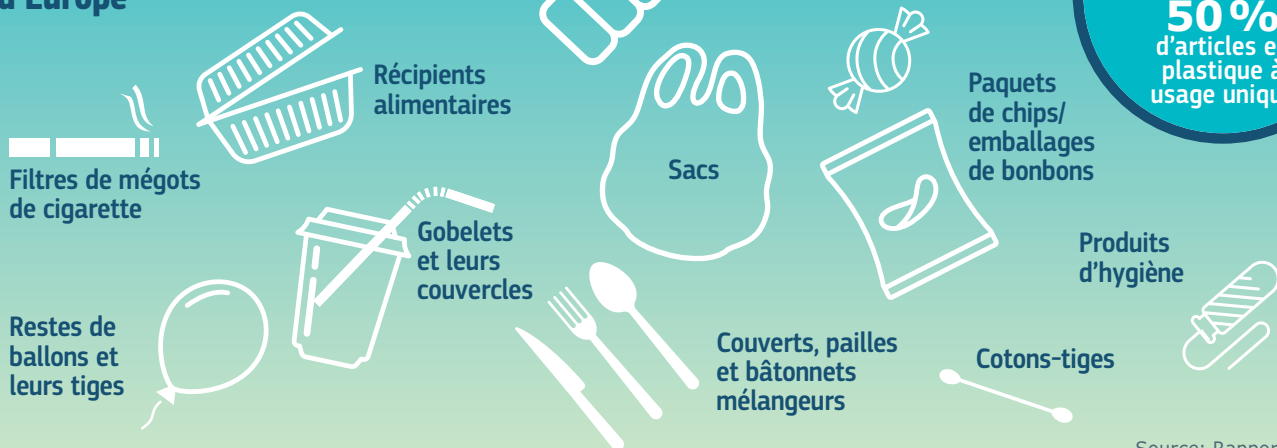
Présence de déchets plastiques dans l'environnement

Du fait de leur grande durabilité, les plastiques s'accumulent dans l'environnement, où ils altèrent les écosystèmes dont nous sommes tributaires. Dans les océans, les plastiques se décomposent en minuscules fragments qui entrent dans la chaîne alimentaire. Les microplastiques sont absorbés par le plancton, lui-même ingéré par les poissons, qui sont à leur tour consommés par... l'homme.



Source: IP-13-1017

Liste des 10 objets en plastique les plus couramment retrouvés parmi les déchets qui jonchent les plages d'Europe



Source: Rapport du JRC

Bon nombre de ces objets sont des emballages alimentaires et la plupart d'entre eux ont été conçus pour n'être utilisés qu'une seule fois («plastiques à usage unique»). Cela représente un gaspillage de ressources précieuses.

Il est temps de repenser les plastiques

Il est temps pour nous de changer la manière dont nous concevons, produisons, utilisons et éliminons les plastiques. Réinventons les plastiques!

L'Union européenne a élaboré une nouvelle stratégie couvrant l'ensemble du cycle de vie des plastiques. L'objectif poursuivi consiste à les rendre:

PLUS DURABLES

PLUS FACILES À RÉUTILISER ET À RECYCLER

PLUS FACILES À COLLECTER

Il nous faut également cesser d'utiliser les plastiques lorsqu'il existe de meilleures solutions et faire en sorte que les plastiques que nous utilisons conservent leur valeur économique aussi longtemps que possible et ne soient pas mis en décharge.

D'ici à 2030, tous les emballages plastiques mis sur le marché de l'Union européenne devraient être réutilisables ou recyclables. En plus de réduire l'empreinte carbone du secteur d'activité concerné, cette mesure permettra de limiter les déchets plastiques et les déchets marins et de ralentir la prolifération des microplastiques.



EN 2015, LE LUXEMBOURG A GÉNÉRÉ 29537 TONNES DE DÉCHETS D'EMBALLAGES PLASTIQUES

Source: Eurobaromètre



52 kg/personne
de déchets
d'emballages
plastiques
ont été générés
(2015)



32,5 %
des déchets
d'emballages
plastiques
ont été recyclés
(2015)



Moyenne de l'UE



31 kg/personne
de déchets
d'emballages
plastiques
ont été générés
(2014)



40 %
des déchets
d'emballages
plastiques
ont été recyclés
(2015)

Et vous, que faites-vous pour remédier au problème des emballages plastiques?



Luxembourg



79 %

trient
leurs
déchets



43 %

évitent d'utiliser
des articles à usage
unique tels que les couverts
et gobelets en plastique



37 %

évitent
d'utiliser
des produits
suremballés



86 %

utilisent
moins de sacs
plastiques
à usage unique



Moyenne de l'UE

65 %

34 %

24 %

75 %

Source: Eurobaromètre

Comment vous y prendriez-vous pour résoudre le problème lié aux plastiques?

La plupart des Luxembourgeois sont favorables aux mesures visant à réduire les déchets plastiques. Ils souhaitent manifestement lutter contre le problème des plastiques, puisque 89% d'entre eux sont préoccupés par les effets des plastiques sur l'environnement et 79% s'inquiètent de l'incidence des plastiques sur leur santé. Mais quelles mesures préconisent-ils?

Source: Eurobaromètre



95 %

estiment que les produits
devraient être conçus de manière
à faciliter le recyclage

97 %

estiment que l'industrie et les détaillants
devraient s'efforcer de réduire
les emballages plastiques

90 %

estiment que les autorités locales devraient
multiplier et améliorer les installations
de collecte des déchets plastiques

91 %

pensent que les citoyens devraient
être informés sur la manière de réduire
leurs déchets plastiques

71 %

estiment que les consommateurs
devraient payer plus cher pour
les objets en plastique à usage
unique, comme les couverts


#PlasticsStrategy

#CircularEconomy

 https://twitter.com/EU_ENV

 <https://www.facebook.com/EUEnvironment>

 <http://ec.europa.eu/environment/circular-economy>

 http://ec.europa.eu/environment/waste/plastic_waste.htm



Office des publications

Print	KH-02-18-003-FR-C	ISBN 978-92-79-80797-8	doi:10.2779/86045
PDF	KH-02-18-003-FR-N	ISBN 978-92-79-80798-5	doi:10.2779/52034

© Union européenne, 2018

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2018.

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source

La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).

Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'Union européenne n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.